

RISQUES MAJEURS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES : DONNEZ VOTRE AVIS

Dès maintenant et jusqu'au 27 avril, les habitants de Pantin avis lors d'une enquête publique sur le Plan de prévention de la présence d'anciennes carrières de gypse dans le sud-est de Brève publiée dans Canal n°315, avril 2023.

© iStock

Publié le 31 mars 2023

À l'occasion de l'enquête publique sur le Plan de prévention des risques (PPR), la nouvelle cartographie des zones d'aléas de mouvements de terrain sera présentée aux personnes concernées. Ayant déjà pu assister à des réunions sur le sujet, ces dernières sauront dans quel zonage réglementaire (rouge ou bleu) se trouve leur habitation et pourront donner leur avis.

Les jeudi 6, vendredi 14 et jeudi 27 avril, le commissaire enquêteur recevra, au centre administratif, les habitants souhaitant consulter les documents officiels émanant des services de l'État. L'occasion de poser des questions et de réagir à la nouvelle carte du zonage réglementaire dont dépendent certaines règles d'urbanisme. Le reste du temps, un registre est mis à disposition en ligne ou sur place.

Prendre connaissance des pièces de l'enquête publique et donner son avis :

> Sur [le site internet registre numérique](#)

> Au 3^e étage (pôle Urbanisme) du centre administratif (84-88, avenue du Général-Leclerc), du lundi au vendredi de 8.30 à 12.30 et de 13.30 à 17.30, sauf le jeudi matin.

Permanences du commissaire enquêteur :

> Jeudis 6 et 27 avril de 14.30 à 17.30

> Vendredi 14 avril de 9.30 à 12.30

> Box 1 situé au rez-de-chaussée du centre administratif.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.